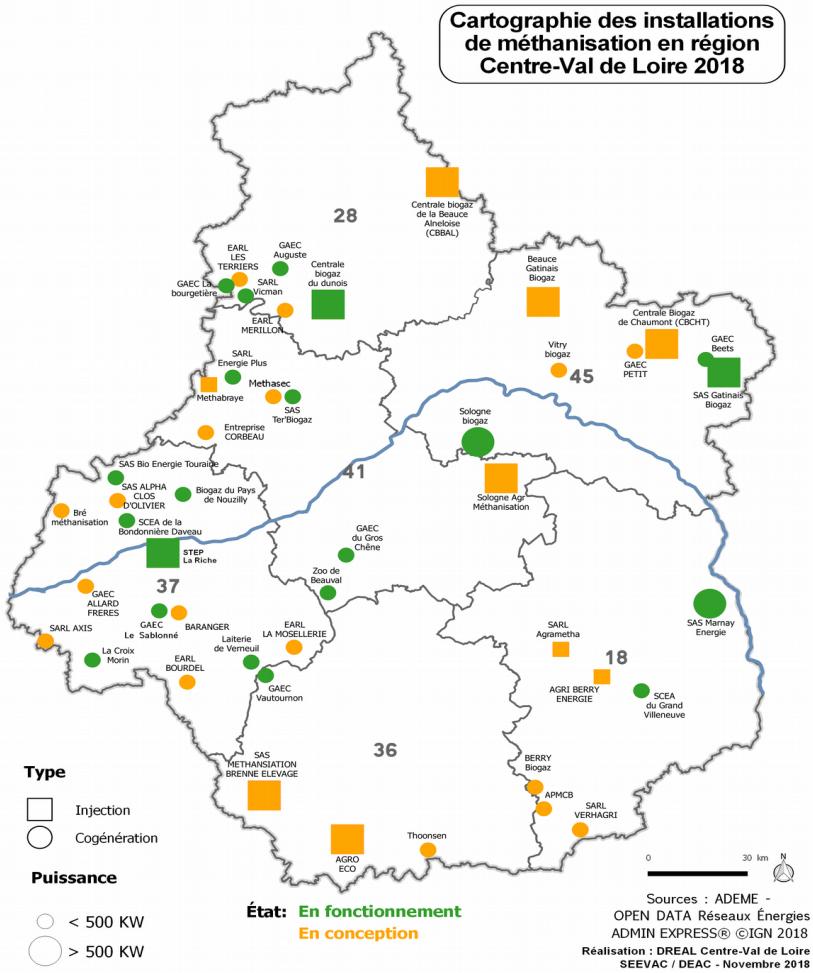


# Méthanisation



## 24 sites de méthanisation à fin 2018:

- 18 en cogénération (chaleur plus électricité)
- 6 en injection de gaz dans le réseau

La méthanisation est une technologie basée sur la dégradation par des micro-organismes de la matière organique, en conditions contrôlées et en l'absence d'oxygène. Cette dégradation provoque :

- un produit humide, riche en matière organique partiellement stabilisée, appelé digestat. Il est généralement envisagé le retour au sol du digestat (apport pour agriculture) ;
- du biogaz, mélange gazeux saturé en eau à la sortie du digesteur et composé d'environ 50 % à 70 % de méthane (CH<sub>4</sub>), de 20 % à 50 % de gaz carbonique (CO<sub>2</sub>) et de quelques gaz traces.

Ce biogaz peut être utilisé pour la production d'électricité et de chaleur (cogénération), de production d'un carburant, ou d'injection dans le réseau de gaz naturel après épuration. Quatre secteurs sont favorables au développement de cette technique : agricole, industriel, déchets ménagers et boues urbaines. La plupart des unités régionales relève du secteur à la ferme qui concerne un ou plusieurs exploitants agricoles.

La puissance électrique installée cumulée des 18 unités de cogénération en fonctionnement s'élève à 5,2 MWe.

En ce qui concerne l'injection du biométhane, on compte 6 sites en région, dont 4 ont été mis en service en 2018.